

La Première financière du savoir

Régime Familial d'Épargne-Études collectif

(Régime d'épargne-études offert par La Première fondation du savoir)

États financiers

Pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 et l'exercice clos le 30 avril 2017

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime Familial d'Épargne Études collectif (le « Régime ») ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de La Première fondation du savoir. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de superviser la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

La Première fondation du savoir, par l'entremise de La Première financière du savoir inc., sa filiale en propriété exclusive qui administre le Régime, maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, comprennent des montants établis à partir d'estimations et de jugements. Les principales méthodes comptables, que la direction juge appropriées pour le Régime, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Régime, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention du conseil d'administration de La Première fondation du savoir. Son rapport suit.

R. George Hopkinson
Président et chef de la direction
Mississauga (Ontario)
Le 8 mars 2018

Le 8 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de La Première fondation du savoir

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Régime Familial d'Épargne-Études collectif (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 et l'exercice clos le 30 avril 2017, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 et l'exercice clos le 30 avril 2017, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	31 décembre 2017	30 avril 2017
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	26 127 803	30 651 603
Placements (note 5)	3 323 770 742	3 445 860 746
Montants à recevoir sur les placements vendus	702 335	7 610 136
Subventions gouvernementales à recevoir	6 509 510	4 975 790
Intérêts et dividendes à recevoir	15 646 091	27 095 332
Autres montants à recevoir	-	2 958
	<u>3 372 756 481</u>	<u>3 516 196 565</u>
Passif		
Passif courant		
Montants à payer pour l'achat de placements	967 246	2 619 054
Capital à payer aux souscripteurs	47 234 985	46 299 166
Dettes d'exploitation et autres passifs (notes 8 et 10)	9 999 473	10 884 225
	<u>58 201 704</u>	<u>59 802 445</u>
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (note 6)	<u>3 314 554 777</u>	<u>3 456 394 120</u>

Approuvé par le conseil d'administration de La Première fondation du savoir

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 et l'exercice clos le 30 avril 2017
(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017
Revenus		
Revenus d'intérêts	38 115 636	56 803 414
Revenus de dividendes	16 856 748	22 663 724
Autres revenus	600 772	549 158
Autres variations de la juste valeur des placements :		
Gains nets réalisés sur les placements	65 329 622	59 048 782
Variation nette des gains (pertes) latents sur les placements	(67 793 574)	73 817 115
Total des revenus (montant net)	53 109 204	212 882 193
Charges		
Frais d'administration (note 10)	14 182 079	20 994 024
Honoraires de conseil en placement (note 11)	2 995 160	4 171 215
Droits de garde	328 589	476 129
Frais du comité d'examen indépendant	90 815	82 527
Coûts de transactions	467 779	360 098
Total des charges	18 064 422	26 083 993
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	35 044 782	186 798 200

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX SOUSCRIPTEURS ET AUX
BÉNÉFICIAIRES

Pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 et l'exercice clos le 30 avril 2017
(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de la période	3 456 394 120	3 351 504 964
Cotisations des souscripteurs (note 6)		
Cotisations et virements reçus	114 710 626	172 269 060
Remboursement de cotisations et virements effectués	(173 460 636)	(170 336 032)
	(58 750 010)	1 933 028
Subventions gouvernementales		
Cotisations gouvernementales	33 989 683	48 720 853
Remboursements et virements de subventions gouvernementales	(15 689 817)	(22 353 740)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(22 040 609)	(20 169 938)
	(3 740 743)	6 197 175
Revenu cumulé (note 6)		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	35 044 782	186 798 200
Paiements d'aide aux études (PAE)	(67 883 475)	(57 795 717)
PAE reportés	(5 662 322)	(5 498 118)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(15 782 532)	(14 209 040)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux établissements d'enseignement	(625 319)	(976 876)
Opérations d'équivalence des souscripteurs	1 442 875	4 151 186
Virements nets de revenus effectués	(25 882 599)	(15 710 682)
	(79 348 590)	96 758 953
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de la période	3 314 554 777	3 456 394 120

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 et l'exercice clos le 30 avril 2017
(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	35 044 782	186 798 200
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gains nets réalisés sur les placements	(65 329 622)	(59 048 782)
Variation nette des (gains) pertes latents sur les placements	67 793 574	(73 817 115)
Amortissement des escomptes/primes sur les obligations	10 532 890	19 150 433
Achats de placements	(3 738 101 057)	(2 633 539 350)
Produit obtenu à la vente ou à l'échéance des placements	3 852 450 212	2 654 877 600
Intérêts et dividendes à recevoir	11 449 241	415 920
Autres montants à recevoir	2 958	17 497
Dettes d'exploitation et autres passifs	(531 901)	705 965
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	173 311 077	95 560 368
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Cotisations des souscripteurs	114 710 626	172 269 060
Remboursement de cotisations des souscripteurs	(172 524 817)	(166 377 354)
Subventions gouvernementales reçues	32 455 963	51 066 054
Remboursement de subventions gouvernementales	(15 689 817)	(15 270 441)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(22 040 609)	(20 169 938)
Versements de revenus aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(73 545 797)	(63 293 835)
Subventions gouvernementales	(15 782 532)	(14 209 040)
Virements de revenu effectués	(25 882 599)	(22 793 981)
Opérations d'équivalence des souscripteurs	1 442 875	4 151 186
Paiements de revenu aux établissements d'enseignement au moyen des subventions gouvernementales	(978 170)	(970 956)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(177 834 877)	(75 599 245)
Augmentation nette de la trésorerie	(4 523 800)	19 961 123
Trésorerie à l'ouverture de la période	30 651 603	10 690 480
Trésorerie à la clôture de la période	26 127 803	30 651 603

Complément d'information

*Intérêts reçus**

64 295 423

76 246 011

*Dividendes reçus**

12 659 092

22 787 480

-* Compris dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2017

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon %	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
TITRES FÉDÉRAUX (6,7 %)					
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,90 %	15 juin 2024	36 450 000	39 110 789	37 847 760
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,15 %	15 sept. 2023	81 795 000	88 168 175	85 889 647
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,40 %	15 déc. 2022	23 535 000	24 207 526	23 820 537
GOUVERNEMENT DU CANADA	2,25 %	1 ^{er} juin 2025	23 900 000	24 762 425	24 323 340
GOUVERNEMENT DU CANADA	5,75 %	1 ^{er} juin 2029	12 505 000	17 565 966	17 111 525
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,00 %	1 ^{er} juin 2027	11 790 000	10 859 415	10 744 718
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,50 %	1 ^{er} juin 2026	9 630 000	9 437 428	9 241 605
GOUVERNEMENT DU CANADA	2,75 %	1 ^{er} déc. 2048	403 000	446 537	446 370
GOUVERNEMENT DU CANADA	5,75 %	1 ^{er} juin 2029	499 000	688 244	682 819
GOUVERNEMENT DU CANADA	5,75 %	1 ^{er} juin 2033	185 000	269 568	271 541
GOUVERNEMENT DU CANADA	4,00 %	1 ^{er} juin 2041	264 000	349 115	346 244
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,00 %	1 ^{er} juin 2027	2 156 000	1 963 348	1 964 853
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,50 %	1 ^{er} juin 2026	480 000	469 584	460 641
GOUVERNEMENT DU CANADA, OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL	4,25 %	1 ^{er} déc. 2021	4 235 000	8 362 458	7 718 043
PSP CAPITAL INC.	3,29 %	4 avr. 2024	615 000	614 841	646 547
				<u>227 275 419</u>	<u>221 516 190</u>
TITRES PROVINCIAUX (42,8 %)					
CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	4,45 %	1 ^{er} oct. 2049	800 000	839 837	955 806
HYDRO-QUÉBEC	1,56 %	1 ^{er} déc. 2019	251 000	252 330	252 466
NEW BRUNSWICK FM PROJECT	6,47 %	30 nov. 2027	775 176	845 669	916 368
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	5,48 %	26 nov. 2029	2 155 707	2 261 190	2 464 793
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	5,90 %	11 oct. 2027	160 424	170 723	182 723
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	6,55 %	19 oct. 2026	1 407 656	1 534 723	1 625 950
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	7,20 %	9 juin 2025	1 407 352	1 587 735	1 640 803
ORNGE ISSUER TRUST	5,73 %	11 juin 2034	596 511	596 511	694 116
PROVINCE DE L'ALBERTA	2,20 %	1 ^{er} juin 2026	47 015 000	46 084 310	45 575 147
PROVINCE DE L'ALBERTA	2,35 %	1 ^{er} juin 2025	84 150 000	83 611 745	83 115 806
PROVINCE DE L'ALBERTA	2,55 %	15 déc. 2022	7 000 000	6 944 823	7 096 292
PROVINCE DE L'ALBERTA	3,10 %	1 ^{er} juin 2024	9 750 000	9 890 471	10 128 895
PROVINCE DE L'ALBERTA	3,90 %	1 ^{er} déc. 2033	2 140 000	2 448 591	2 408 834
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,70 %	18 déc. 2022	4 600 000	4 745 964	4 708 197
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,85 %	18 juin 2025	13 000 000	13 321 968	13 353 488
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,30 %	18 déc. 2023	67 865 000	72 119 671	71 563 665
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,70 %	18 juin 2029	60 110 000	79 375 409	77 945 280
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	8,00 %	8 sept. 2023	15 320 000	18 510 167	19 903 455
PROVINCE DU MANITOBA	2,45 %	2 juin 2025	2 000 000	2 003 220	1 986 305
PROVINCE DU MANITOBA	2,55 %	2 juin 2026	33 000 000	33 979 479	32 817 529
PROVINCE DU MANITOBA	3,30 %	2 juin 2024	4 900 000	5 020 045	5 145 254
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	3,10 %	14 août 2048	249 000	251 651	248 786
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	3,65 %	3 juin 2024	6 800 000	7 212 910	7 266 501
PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,30 %	2 juin 2025	5 000 000	5 003 027	4 869 707
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,10 %	1 ^{er} juin 2027	5 000 000	4 864 163	4 774 054
PROVINCE D'ONTARIO	1,95 %	27 janv. 2023	641 000	642 528	632 111
PROVINCE D'ONTARIO	2,40 %	2 juin 2026	68 670 000	68 627 947	67 823 735
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2027	52 138 000	52 243 719	52 085 518
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2025	189 265 000	192 854 945	190 498 219
PROVINCE D'ONTARIO	2,80 %	2 juin 2048	25 377 000	24 642 817	24 697 553
PROVINCE D'ONTARIO	2,85 %	2 juin 2023	32 827 000	33 483 085	33 737 604
PROVINCE D'ONTARIO	2,90 %	2 déc. 2046	10 040 000	10 069 427	9 947 643
PROVINCE D'ONTARIO	3,15 %	2 juin 2022	126 165 000	131 051 284	131 262 326
PROVINCE D'ONTARIO	3,50 %	2 juin 2024	156 865 000	165 950 446	166 971 104
PROVINCE D'ONTARIO	4,20 %	2 juin 2020	4 235 000	4 540 726	4 462 609
PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	8 mars 2029	13 710 000	18 834 191	18 668 286
PROVINCE D'ONTARIO	8,00 %	2 déc. 2026	4 700 000	6 647 758	6 686 028
PROVINCE D'ONTARIO	8,10 %	8 sept. 2023	15 375 000	19 275 349	20 027 846
PROVINCE DE QUÉBEC	1,65 %	3 mars 2022	1 754 000	1 752 541	1 720 731
PROVINCE DE QUÉBEC	2,06 %	13 oct. 2024	10 000 000	10 020 979	10 169 391
PROVINCE DE QUÉBEC	2,50 %	1 ^{er} sept. 2026	18 500 000	18 559 341	18 423 981
PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 ^{er} sept. 2027	3 500 000	3 580 943	3 547 000
PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 ^{er} sept. 2025	19 734 000	20 274 520	20 078 845

Nom de l'obligation	Coupon %	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
PROVINCE DE QUÉBEC	3,00 %	1 ^{er} sept. 2023	34 125 000	33 667 998	35 361 349
PROVINCE DE QUÉBEC	3,50 %	1 ^{er} déc. 2022	82 805 000	85 305 129	87 670 927
PROVINCE DE QUÉBEC	3,50 %	1 ^{er} déc. 2048	2 181 000	2 407 778	2 439 810
PROVINCE DE QUÉBEC	3,75 %	1 ^{er} sept. 2024	40 830 000	43 984 997	44 175 949
PROVINCE DE QUÉBEC	5,35 %	1 ^{er} juin 2025	5 000 000	6 018 502	5 939 275
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,55 %	2 juin 2026	15 000 000	14 955 745	14 949 378
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,20 %	3 juin 2024	39 020 000	39 728 489	40 846 766
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	6,35 %	25 janv. 2030	4 722 000	6 361 836	6 348 776
SINAI HEALTH SYSTEM	3,53 %	9 juin 2056	695 000	695 000	684 196
UNIVERSITY HEALTH NETWORK	5,64 %	8 déc. 2022	601 430	621 854	648 507
				<u>1 420 276 206</u>	<u>1 422 145 683</u>

TITRES DE SOCIÉTÉS (19,8 %)

407 INTERNATIONAL INC.	3,98 %	11 sept. 2052	3 394 000	3 461 565	3 656 601
ABC SCHOOLS PARTNERSHIP	4,25 %	31 déc. 2043	660 622	660 622	636 838
ALBERTA POWERLINE LP	4,07 %	1 ^{er} déc. 2053	450 000	450 000	482 037
ALBERTA POWERLINE LP	4,07 %	1 ^{er} mars 2054	450 000	450 000	482 059
ALTAGAS LTD	3,84 %	15 janv. 2025	3 000 000	3 151 641	3 079 576
ALTALINK LP	4,05 %	21 nov. 2044	3 788 000	4 020 122	4 171 293
ALTALINK LP	3,67 %	6 nov. 2023	1 380 000	1 480 932	1 465 568
ALTALINK LP	3,72 %	3 déc. 2046	21 283 000	22 266 637	22 223 569
BANQUE DE MONTRÉAL	2,27 %	11 juill. 2022	2 700 000	2 694 681	2 672 249
BANQUE DE MONTRÉAL	2,12 %	16 mars 2022	2 770 000	2 753 784	2 730 261
BANQUE DE MONTRÉAL	3,40 %	23 avr. 2021	2 600 000	2 747 336	2 683 768
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,87 %	4 juin 2021	2 625 000	2 729 546	2 665 142
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,27 %	13 janv. 2020	5 880 000	5 919 366	5 891 634
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,04 %	18 oct. 2024	52 635 000	53 623 169	53 325 632
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,29 %	28 juin 2024	15 325 000	15 324 337	14 943 959
BLACKBIRD INFRASTRUCTURE 407	3,76 %	30 juin 2047	407 000	407 000	407 582
BROOKFIELD RENEW KWAGIS	4,45 %	31 déc. 2053	2 100 000	2 100 000	2 143 729
CAPITAL CITY LINK GP	4,39 %	31 mars 2046	3 001 923	3 001 924	3 204 643
COMBER WIND FINANCIAL CORPORATION	5,13 %	15 nov. 2030	671 414	671 430	714 652
CSS FSCC PARTNERSHIP	6,92 %	31 juill. 2042	1 353 909	1 703 075	1 821 625
ENBRIDGE INC.	3,94 %	30 juin 2023	1 500 000	1 594 798	1 563 167
ENBRIDGE INCOME FUND	3,95 %	19 nov. 2024	2 100 000	2 206 959	2 167 112
FÉDÉRATION DES CAISSES	1,75 %	2 mars 2020	53 820 000	53 634 245	53 288 593
FIRST NATIONS ETF LP	4,14 %	31 déc. 2041	261 000	261 000	260 756
GRAND RENEWABLE SOLAR LP	3,93 %	31 janv. 2035	516 208	512 477	510 049
GRANDLINQ GP	4,77 %	31 mars 2047	680 000	680 000	725 506
COLLECTIF SANTÉ MONTRÉAL	6,72 %	30 sept. 2049	3 167 000	3 915 742	4 309 084
HOSPITAL INFRASTRUCTURE PARTNERSHIP	5,44 %	31 janv. 2045	1 802 449	1 983 292	2 114 689
BANQUE HSBC CANADA	2,17 %	29 juin 2022	2 719 000	2 694 059	2 670 598
BANQUE HSBC CANADA	2,91 %	29 sept. 2021	50 090 000	51 366 490	50 832 628
HYDRO ONE INC.	7,35 %	3 juin 2030	1 042 000	1 487 684	1 468 704
INTEGRATED TEAM SJHC	5,95 %	30 nov. 2042	1 763 837	2 081 408	2 214 592
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS	4,88 %	31 mai 2046	742 049	742 054	828 090
KINGSTON SOLAR LP	3,57 %	31 juill. 2035	353 346	344 960	344 058
LOWER MATTAGAMI ENERGY	4,18 %	23 avr. 2052	222 000	203 124	247 125
LOWER MATTAGAMI ENERGY	4,18 %	23 févr. 2046	1 226 000	1 223 241	1 376 398
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	2,10 %	1 ^{er} juin 2025	5 010 000	5 071 138	4 972 459
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	2,39 %	5 janv. 2026	20 830 000	20 968 784	20 764 842
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	2,64 %	15 janv. 2025	4 940 000	5 061 565	4 967 585
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	2,93 %	29 nov. 2023	4 940 000	5 040 057	4 984 018
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	2,81 %	21 févr. 2024	4 970 000	5 070 694	5 006 332
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,11 %	18 mars 2022	50 920 000	51 173 943	50 138 898
NORTH WEST REDWATER PNR	3,70 %	23 févr. 2043	2 500 000	2 482 256	2 474 032
NORTH WEST REDWATER PNR	2,10 %	23 févr. 2022	2 000 000	1 969 775	1 960 725
NORTH WEST REDWATER PNR	4,35 %	10 janv. 2039	1 284 000	1 365 562	1 393 355
NORTH WEST REDWATER PNR	3,65 %	1 ^{er} juin 2035	1 322 000	1 329 550	1 336 556
NORTH WEST REDWATER PNR	4,05 %	22 juill. 2044	530 000	530 184	553 714
PLENARY HEALTH BRIDGEPOINT	7,25 %	31 août 2042	1 369 142	1 918 703	1 941 334
PLENARY HEALTH BRIDGEPOINT	5,80 %	31 mai 2043	1 892 990	2 215 433	2 371 965
PLENARY HLTH CARE HUMBER	4,90 %	31 mai 2039	1 902 735	2 206 300	2 157 712
PLENARY PROPERTIES LTAP	6,29 %	31 janv. 2044	542 417	694 306	695 606
RAINBOW HOSPITAL PARTNERSHIP	4,99 %	31 mars 2044	1 612 051	1 612 057	1 741 408
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,40 %	26 avr. 2019	4 500 000	4 482 936	4 471 695
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,97 %	2 mars 2022	2 735 000	2 751 566	2 679 815
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,00 %	21 mars 2022	10 290 000	10 181 302	10 093 679
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,03 %	15 mars 2021	2 715 000	2 706 593	2 686 333

Nom de l'obligation	Coupon %	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,58 %	13 sept. 2021	2 770 000	2 710 940	2 687 304
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,65 %	15 juill. 2021	2 750 000	2 701 992	2 680 907
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,99 %	6 déc. 2024	52 065 000	53 091 308	52 749 897
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,86 %	4 mars 2021	28 350 000	29 049 320	28 777 602
SGTP HIGHWAY BYPASS LP	4,11 %	31 janv. 2045	2 414 000	2 441 371	2 537 871
SGTP HIGHWAY BYPASS LP	4,16 %	31 juill. 2049	414 000	414 000	439 413
SNC-LAVALIN INNISFREE MC	6,63 %	30 juin 2044	2 092 816	2 604 580	2 714 301
SPY HILL POWER LP	4,14 %	31 mars 2036	530 134	530 135	544 868
SSL FINANCE INC.	4,10 %	31 oct. 2045	1 624 000	1 624 004	1 707 472
TERANET HOLDINGS LP	6,10 %	17 juin 2041	3 228 000	3 580 046	3 568 112
TERANET HOLDINGS LP	5,75 %	17 déc. 2040	5 000 000	5 316 086	5 320 700
THP PARTNERSHIP	4,39 %	31 oct. 2046	828 729	870 267	892 782
TORONTO HYDRO CORP	3,49 %	28 févr. 2048	261 000	260 816	262 533
BANQUE TORONTO-DOMINION	2,62 %	22 déc. 2021	52 315 000	53 270 444	52 722 951
BANQUE TORONTO-DOMINION	2,05 %	8 mars 2021	48 755 000	48 709 901	48 341 116
BANQUE TORONTO-DOMINION	1,99 %	23 mars 2022	5 850 000	5 844 949	5 745 092
TRANSCANADA PIPELINES	3,30 %	17 juill. 2025	2 000 000	2 094 255	2 058 443
TRANSCANADA TRUST	4,65 %	18 mai 2077	10 155 000	10 165 881	10 144 206
TRILLIUM WINDPOWER LP	5,80 %	15 févr. 2033	1 299 977	1 473 122	1 479 739
WELLS FARGO CANADA CORP	3,04 %	29 janv. 2021	52 305 000	54 161 025	53 286 069
				<u>664 295 846</u>	<u>660 377 007</u>
PLACEMENTS À COURT TERME (0,7 %)					
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	25 janv. 2018	12 635 000	12 620 266	12 626 028
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	11 janv. 2018	100 000	99 819	99 968
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	8 févr. 2018	6 235 000	6 226 015	6 228 109
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	8 mars 2018	1 115 000	1 112 796	1 112 829
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	22 févr. 2018	310 000	309 340	309 527
BANQUE DE MONTRÉAL, DÉPÔT À TERME	0,95 %	2 janv. 2018	2 725 000	2 725 000	2 725 000
				<u>23 093 236</u>	<u>23 101 461</u>
Total des titres à revenu fixe				<u>2 334 940 707</u>	<u>2 327 140 341</u>

	Nbre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
ACTIONS			
BIENS DE CONSOMMATION			
DISCRÉTIONNAIRE (0,6 %)			
AIMIA INC.	6 400	21 651	23 936
BRP INC.	24 000	767 754	1 116 240
LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LTÉE	16 300	2 316 654	2 671 570
COGECO COMMUNICATIONS INC.	13 600	982 065	1 176 128
COGECO INC.	38	1 948	3 439
DOLLARAMA INC.	28 700	2 961 574	4 507 335
LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.	100	4 145	4 061
GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION	26 300	691 661	888 677
LINAMAR CORP.	400	28 868	29 284
MARTINREA INTERNATIONAL INC.	24 900	293 685	399 396
QUÉBECOR INC.	186 700	3 581 604	4 424 790
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL INC.	1 200	92 961	92 724
SHAW COMMUNICATIONS INC.	8	221	230
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	18 600	556 813	621 240
STARS GROUP INC	122 300	2 872 850	3 577 275
TRANSAT A.T. INC.	1 800	17 815	20 196
		<hr/>	
		15 192 269	19 556 521
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE (0,3 %)			
ANDREW PELLER LTD	400	5 240	6 240
LES DISTILLERIES CORBY LIMITÉE	2 075	43 645	47 953
COTT CORP.	4 700	103 793	98 606
EMPIRE CO LTD	55 300	1 190 409	1 354 297
LE GROUPE JEAN COUTU	7 200	159 157	175 824
ROGERS SUGAR INC.	16 000	96 703	101 120
LASSONDE INDS INC	300	73 644	76 806
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE	300	20 544	20 466
LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.	119 700	3 206 728	4 287 654
METRO INC.	7 400	318 239	297 850
NORTH WEST CO INC	1 500	45 419	45 105
PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP.	16 600	1 081 269	1 712 456
SAPUTO INC.	18 200	785 417	822 276
		<hr/>	
		7 130 207	9 046 653
ÉNERGIE (0,8 %)			
ADVANTAGE OIL & GAS LTD	20 900	168 238	112 860
AFRICA OIL CORP.	90	177	128
ALTAGAS LTD	16 700	477 549	477 954
ARC RESOURCES LTD	17 000	296 408	250 750
ATHABASCA OIL CORP.	62 500	79 314	66 875
BAYTEX ENERGY CORP.	100	594	377
BONAVISTA ENERGY CORP.	76 300	240 314	171 675
BONTERRA ENERGY CORP.	200	2 964	3 060
CORPORATION CAMECO	64 600	818 507	750 006
CENOVUS ENERGY INC.	278 400	3 873 329	3 196 032
CRESCENT POINT ENERGY CORP.	500	4 789	4 790
CREW ENERGY INC.	129 300	702 082	407 295
ENBRIDGE INC.	57 200	3 090 494	2 811 952
ENCANA CORPORATION	41 600	667 790	697 632
ENERFLEX LTD	100	1 522	1 534
ENERPLUS CORPORATION	38 400	464 313	472 704
ENSIGN ENERGY SERVICES INC.	200	1 402	1 294
FREEHOLD ROYALTIES LTD	100	1 610	1 405
GIBSON ENERGY INC.	14 500	265 134	263 610
GRAN TIERRA ENERGY INC.	136 200	494 627	464 442
HUSKY ENERGY INC.	16 000	248 453	284 000
INTER PIPELINE LTD	25 000	659 635	650 750
IRON BRIDGE RESOURCES INC	109 000	164 469	78 480
KELT EXPLORATION LTD	3 600	25 973	25 884
MULLEN GROUP LTD	3 600	67 106	56 664
NUVISTA ENERGY LTD	54 000	365 218	433 080
OBSDIAN ENERGY LTD	70 700	150 746	110 292
PARAMOUNT RESOURCES LTD	13 200	296 607	256 344
PAREX RESOURCES INC.	148 200	2 058 260	2 691 312
PASON SYSTEMS INC	52 700	929 347	958 613
PENGROWTH ENERGY CORP.	456	951	456
SUNCOR ÉNERGIE INC.	110 100	4 668 904	5 081 115
SURGE ENERGY INC.	159 200	358 949	332 728

	Nbre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
ACTIONS			
TRANSCANADA CORP.	59 300	3 668 505	3 627 974
TRICAN WELL SERVICES LTD	152 700	555 168	623 016
VERMILION ENERGY INC.	2 300	107 723	105 064
YANGARRA RESOURCES LTD	20 500	74 037	101 885
ZCL COMPOSITES INC.	4 900	59 824	54 929
		<u>26 111 032</u>	<u>25 628 961</u>
SERVICES FINANCIERS (1,9 %)			
LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LTÉE	2 500	13 613	20 450
	50 200	4 492 848	5 049 618
	118 700	8 595 928	9 628 944
GRUPE CANACCORD GENUITY INC.	27 900	146 774	161 820
	75 900	7 793 165	9 300 786
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	66 400	1 848 105	2 606 200
CURRENCY EXCHANGE INTERNATIONAL	45	1 260	1 125
GENWORTH MI CANADA INC.	23 500	867 834	1 022 250
GREAT-WEST LIFECO INC.	200	6 999	7 020
GUARDIAN CAPITAL GROUP LTD	117	2 937	3 113
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	700	31 259	30 905
	57 400	3 002 108	3 433 668
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	33 600	1 834 887	1 899 408
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	1 000	26 953	26 220
BANQUE NATIONALE DU CANADA	68 200	3 563 902	4 277 504
POWER CORPORATION DU CANADA	300	9 848	9 711
CORPORATION FINANCIÈRE POWER	100	3 606	3 454
	132 800	11 506 713	13 631 920
FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	35 700	1 555 819	1 852 116
THOMSON REUTERS CORP.	8 000	454 433	438 320
TIMBERCREEK FINANCIAL CORPORATION	41	382	394
GRUPE TMX LIMITÉE	11 600	776 572	817 104
	114 000	6 877 054	8 396 100
		<u>53 412 999</u>	<u>62 618 150</u>
SOINS DE SANTÉ (0,1 %)			
EXTENDICARE INC.	48 300	420 115	441 945
QLT INC, RECOURS COLLECTIF, BONS DE SOUSCRIPTION, 31 DÉC. 2049	4 600	-	-
QLT INC, DOJ/SEC, BONS DE SOUSCRIPTION, 31 DÉC. 2049	4 600	-	-
VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL INC.	106 200	1 756 577	2 782 440
		<u>2 176 692</u>	<u>3 224 385</u>
INDUSTRIES (0,8 %)			
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	9 400	521 004	501 396
AIR CANADA	132 700	2 438 384	3 434 276
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	9 600	124 462	149 280
BOMBARDIER INC.	379 400	957 014	1 149 582
CAE INC.	163 300	3 306 131	3 813 055
	81 400	7 652 146	8 437 110
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LTÉE	5 600	1 230 453	1 286 096
CARGOJET INC.	3 700	161 508	217 005
CHORUS AVIATION	40 000	324 648	386 000
FINNING INTERNATIONAL INC.	19 419	510 330	615 971
GRUPE IBI INC.	3 900	28 203	31 785
MAGELLAN AEROSPACE	100	1 777	2 101
MAXAR TECHNOLOGIES LTD	400	32 205	32 368
MORNEAU SHEPELL INC.	17 000	293 647	379 100
NEW FLYER INDUSTRIES INC.	54 200	2 293 004	2 926 800
QUINCAILLERIE RICHELIEU	1 100	29 575	37 719
ROCKY MOUNTAIN EQUIPMENT	1 000	11 319	13 700
MÉTAUX RUSSEL INC.	36 600	988 216	1 067 622
SAVARIA	22 800	291 560	415 416
INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	5 000	270 451	275 500
TRANSCONTINENTAL INC.	74 500	1 695 442	1 850 580
WASTE CONNECTIONS INC.	15	1 157	1 337
WESTJET AIRLINES LTD	100	2 766	2 636
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC	14 000	53 583	66 220
WESTSHORE TERMINALS LTD	43 400	999 269	1 140 986
		<u>24 218 254</u>	<u>28 233 641</u>

ACTIONS	Nbre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (0,5 %)			
5N PLUS INC	2 800	9 231	8 400
BLACKBERRY LTD	61 000	727 028	856 440
CELESTICA INC.	207 700	3 070 014	2 737 486
GROUPE CGI INC.	40 900	2 333 090	2 793 470
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	8 400	4 233 795	6 400 968
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.	26 000	863 746	929 240
ENGHOUSE SYSTEMS LTD	27	1 400	1 660
EVERTZ MICROSYSTEMS LTD	2 700	46 889	49 140
KINAXIS INC.	12 800	1 050 327	982 912
MITEL NETWORKS CORPORATION	108 200	1 043 572	1 123 116
OPEN TEXT CORP.	13 500	481 949	603 585
SIERRA WIRELESS INC.	4 800	178 256	123 360
SOLIUM CAPITAL INC	17 800	182 951	194 198
		<u>14 222 248</u>	<u>16 803 975</u>
MATIÈRES PREMIÈRES (0,9 %)			
AGRIUM INC.	4 500	587 742	650 610
ALAMOS GOLD INC.	739	5 908	6 052
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK	357 300	7 121 673	6 495 714
CANFOR CORPORATION	1 400	35 678	34 692
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	400	5 536	5 340
CAPSTONE MINING CORP.	300	277	432
CASCADES INC.	26 800	357 404	365 016
CENTERRA GOLD INC., ACTIONS ORDINAIRES	500	4 360	3 220
CONTINENTAL GOLD INC.	103	462	348
DETOUR GOLD CORP.	100	1 580	1 478
ELDORADO GOLD CORP.	375 200	1 395 709	682 864
ENDEAVOUR SILVER CORP.	4	20	12
FIRST MAJESTIC SILVER CORP.	7	68	59
FORTUNA SILVER MINES LTD	106	724	695
GOLDCORP INC.	600	9 598	9 618
	25 800	210 975	189 114
INTERFOR CORP.	73 100	1 354 264	1 543 872
LE GROUPE INTERTAPE POLYMER INC.	100	2 021	2 149
IVANHOE MINES LTD	94 000	406 943	398 560
KIRKLAND LAKE GOLD INC.	24 300	328 495	468 261
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORP.	94 800	1 471 055	2 578 560
LUCARA DIAMOND CORP.	78 600	275 588	220 866
LUNDIN MINING CORP.	388 000	3 018 528	3 243 680
METHANEX CORP.	42 800	2 608 291	3 259 648
NEW GOLD INC.	168	797	694
NORBORD INC.	30 300	1 180 007	1 289 265
NOVAGOLD RESOURCES INC.	8	39	40
PAN AMERICAN SILVER CORP.	137 800	2 575 108	2 698 124
SABINA GOLD & SILVER CORP.	459	999	1 042
SHERRITT INTERNATIONAL CORP.	4 000	3 926	6 880
SILVERCORP METALS INC.	268	959	879
TASEKO MINES LTD	133	260	391
RESSOURCES TECK LTÉE	143 100	3 372 705	4 703 697
WEST FRASER TIMBER LTD	31 700	1 906 833	2 458 969
		<u>39 105</u>	<u>43 120</u>
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	17 600		
		<u>28 283 637</u>	<u>31 363 961</u>
IMMOBILIER (0,1 %)			
ALTUS GROUP LTD	12 500	390 796	461 625
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS CANADIENS	25 900	872 826	966 588
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	9 800	678 419	743 526
CT REIT	259	3 690	3 756
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER MONDIALE DREAM	900	10 402	10 998
FPI INDUSTRIEL DREAM	100	913	880
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	20 200	420 029	447 632
DREAM UNLIMITED CORP.	500	3 929	3 880
FIRST CAPITAL REALTY INC.	1 600	32 787	33 152

	Nbre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
ACTIONS			
FIRSTSERVICE CORPORATION	8 000	634 008	703 440
GRANITE REIT	15 184	709 970	747 812
INTERRENT REIT	8 100	66 330	73 953
KILLAM PROPERTIES INC.	17 900	220 234	254 538
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REIT	828	12 344	12 445
NORTHVIEW APARTMENT REIT	1 000	23 866	24 990
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERTIES	100	1 127	1 137
PURE INDUSTRIAL REAL EST TRUST UNITS	30 100	183 362	203 777
SLATE OFFICE REIT	12	97	98
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REI	181	1 350	1 330
TRICON CAPITAL GROUP INC.	19 500	214 411	225 225
		<u>4 480 890</u>	<u>4 920 782</u>
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (0,0 %)			
BCE INC.	2 200	130 687	132 836
ROGERS COMMUNICATION INC.	1 500	97 138	96 075
		<u>227 825</u>	<u>228 911</u>
SERVICES PUBLICS (0,3 %)			
ATCO LTD	34 800	1 691 016	1 566 000
ATLANTIC POWER CORP.	41 901	129 853	125 284
CANADIAN UTILITIES LTD	59 500	2 304 948	2 225 895
CAPITAL POWER CORP.	58 000	1 444 995	1 420 420
CRIUS ENERGY TRUST	100	949	908
EMERA INC.	2	95	94
HYDRO ONE NETWORKS INC.	79 900	1 836 490	1 789 760
INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC.	47	681	677
JUST ENERGY GROUP INC.	81 900	632 915	442 260
POLARIS INFRASTRUCTURE INC.	148	2 335	2 574
SUPERIOR PLUS CORP.	34 100	412 378	404 767
VALENER INC.	22 800	490 277	517 788
		<u>8 946 932</u>	<u>8 496 427</u>
FNB ACTIONS AMÉRICAINES (15,1 %)			
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	9 288 109	327 859 868	377 747 393
	3 331 036	101 702 752	123 115 091
		<u>429 562 620</u>	<u>500 862 484</u>
FNB ACTIONS CANADIENNES (8,6 %)			
FINB BMO S&P/TSX COMPOSÉ PLAFONNÉ	13 085 000	286 838 960	285 645 550
		<u>286 838 960</u>	<u>285 645 550</u>
Total des actions		<u>900 804 565</u>	<u>996 630 401</u>
Moins : Coûts de transactions		467 779	
Total des placements		<u>3 235 277 493</u>	<u>3 323 770 742</u>

* Les placements à revenu fixe sans taux d'intérêt nominal sont des titres coupon zéro.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
TABLEAU DES CONVENTIONS D'AIDE AUX ÉTUDES

Au 31 décembre 2017

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Année d'admissibilité*	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Rachats de parts	Vente de parts	Nombre de parts à la clôture de l'exercice	Montants en capital \$**	Revenu cumulé \$***
2015	88 951	-	(88 951)	-	-	-
2016	106 619	-	(19 720)	86 899	-	26 665 398
2017	158 711	-	(33 386)	125 325	-	52 968 979
2018	223 903	8 125	(62 554)	169 474	-	89 109 426
2019	216 962	33 167	(4 864)	245 265	204 679 479	123 039 586
2020	233 113	192	(1 138)	232 167	180 329 567	99 637 883
2021	238 626	67	(717)	237 976	168 780 866	88 399 505
2022	241 767	78	(804)	241 041	157 619 367	76 494 085
2023	247 842	699	(959)	247 582	149 700 620	66 021 333
2024	243 943	1 029	(1 228)	243 744	138 098 783	53 318 846
2025	233 362	923	(1 748)	232 537	121 615 450	40 887 707
2026	221 389	1 003	(1 509)	220 883	105 695 684	30 146 973
2027	218 769	467	(1 931)	217 305	91 979 068	22 865 158
2028	208 471	736	(2 764)	206 443	75 832 848	16 624 863
2029	195 655	879	(2 698)	193 836	60 442 673	11 466 216
2030	194 497	899	(3 156)	192 240	49 441 206	7 897 397
2031	155 673	1 248	(2 689)	154 232	31 788 526	4 253 418
2032	88 805	1 697	(1 391)	89 111	12 960 986	1 370 504
2033	73 270	2 014	(1 051)	74 233	6 800 031	550 487
2034	57 429	3 131	(1 039)	59 521	2 629 775	159 804
2035	39 100	8 808	(1 432)	46 476	796 945	34 601
2036	4 425	21 634	(446)	25 613	96 897	6 164
	3 691 282	86 796	(236 175)	3 541 903	1 559 288 771	811 918 333

* Année où le bénéficiaire est admissible à son premier paiement d'aide aux études.

** Compte tenu des cotisations des souscripteurs (voir note 6)

*** Compte tenu de la totalité des comptes de PAEF et de PAE

Compte de paiements d'aide aux études de la Fondation (PAEF)	180 973 744
Compte de paiements d'aide aux études (PAE)	630 944 589
Total	811 918 333

Tableau des conventions d'aide aux études

Année d'admissibilité et paiements*

Montant versé par part**

	2017	2016	2015	2014	2013
Premiers versements	207	210	220	220	270
Deuxièmes versements	-	257	260	270	270
Troisièmes versements	-	-	287	290	310
	207	467	767	780	850

Nombre de parts distribuées

	2017	2016	2015	2014	2013
Premiers versements	126 030	106 919	101 149	79 125	57 149
Deuxièmes versements	4 529	98 348	93 156	70 756	51 401
Troisièmes versements	787	3 656	86 449	64 122	45 041
	131 346	208 923	280 754	214 003	153 591

* Comprend les paiements d'aide aux études versés aux étudiants pour leur année d'admissibilité ainsi que les paiements d'aide aux études reportés.

** Les montants peuvent inclure des fonds supplémentaires provenant de La Première fondation du savoir.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
TABLEAU DES CONVENTIONS D'AIDE AUX ÉTUDES (suite)

Au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017
(tous les montants sont en dollars canadiens)

Rapprochement des paiements d'aide aux études (PAE)

	<u>31 décembre 2017</u>	<u>30 avril 2017</u>
	\$	\$
Paiements versés aux étudiants au	66 025 542	55 427 846
Versements anticipés de PAE	1 857 933	2 367 871
	<u>67 883 475</u>	<u>57 795 717</u>
PAE versés à partir du compte de	60 287 411	51 555 018
Supplément aux PAE issu du		
compte de revenu* (note 6)	7 596 064	6 240 699
	<u>67 883 475</u>	<u>57 795 717</u>

* Exclut le supplément aux PAE reporté de 571 859 \$ (822 511 \$ pour le 30 avril 2017)

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017

1. Renseignements généraux

Le Régime Familial d'Épargne-Études collectif (le « Régime ») a été établi par La Première fondation du savoir (la « Fondation ») comme instrument d'épargne pour les études postsecondaires d'une personne désignée (le « bénéficiaire »).

La Fondation, promoteur du Régime, est un organisme à but non lucratif, constitué sans capital-actions le 19 février 1990 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada) et a poursuivi ses activités en vertu de la loi modifiée du 17 octobre 2011. La Fondation a retenu les services de La Première financière du savoir inc. (« La Première financière du savoir »), sa filiale en propriété exclusive, pour assurer le placement, la gestion et l'administration générale du Régime. La Première financière du savoir est constituée en vertu des lois du Canada. Le bureau principal du Régime est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Mississauga (Ontario) Canada.

Les souscripteurs du Régime y effectuent des dépôts périodiques. Sont déduits de ces dépôts les frais d'inscription, les primes d'assurances, les frais de dépôt et les frais de service facturés à chaque souscripteur. Le revenu tiré des cotisations des souscripteurs est détenu dans le compte de paiements d'aide aux études. À l'échéance, à la résiliation ou à l'annulation du régime, ces cotisations, moins les déductions, sont remboursés au souscripteur ou à un bénéficiaire, tandis que le revenu tiré de ces dépôts est viré au compte de paiements d'aide aux études de la Fondation (« PAEF ») et sert à assurer les paiements aux étudiants admissibles. À l'ouverture d'un régime, la Première financière du savoir fera une demande de subventions gouvernementales au nom du souscripteur. Le revenu tiré des subventions gouvernementales des souscripteurs est détenu dans le compte des revenus tirés des subventions.

Le Régime investit dans des obligations du gouvernement du Canada, des titres de créance de sociétés de haute qualité, des actions canadiennes et des actions américaines. Les actions canadiennes sont gérées à la fois activement et passivement (au moyen d'un FNB) et les actions américaines sont gérées passivement (au moyen de FNB d'actions américains couverts et non couverts). Les placements sous-jacents dans le FINB BMO S&P 500 ont une exposition au dollar américain. Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens a couvert son exposition au dollar américain en dollars canadiens et n'est donc pas exposé au risque de change. Le Régime est exposé au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs du FINB BMO S&P 500, dont l'exposition au dollar américain n'est pas couverte en dollar canadien, varie en raison des fluctuations des taux de change. Seuls les revenus accumulés dans le Régime peuvent être investis en actions.

Les paiements d'aide aux études (« PAE ») sont versés sur une période de trois ans et sont constitués des subventions gouvernementales et des revenus gagnés sur les cotisations et les subventions gouvernementales (intérêts, dividendes et autres revenus). Les cotisations ne sont pas comprises dans les PAE, mais sont plutôt remises au souscripteur à l'échéance, déduction faite des frais applicables. Pour se prévaloir de ses droits aux PAE, le bénéficiaire doit fournir à l'administrateur une preuve de son admissibilité à un programme d'études postsecondaires ainsi qu'une confirmation de son statut de résident. Lorsqu'un souscripteur résilie son Régime, ses cotisations lui sont remboursées et les subventions gouvernementales sont remises à l'organisme émetteur. Les revenus tirés de subventions provenant de conventions résiliées seront versés à un établissement d'enseignement admissible.

Le Régime a modifié sa date de fin d'exercice, qui est passée du 31 décembre au 30 avril. Les états de la situation financière sont présentés au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017 et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période comprise entre le 1^{er} mai 2017 et le 31 décembre 2017 et sur l'exercice clos le 30 avril 2017.

La publication des états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Fondation le 8 mars 2018.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées et adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Régime a appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de ses états financiers.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Le Régime a appliqué les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Instruments financiers

Le Régime comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Régime sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les placements dans des actions, des FNB et des titres de créance qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Tous les autres actifs et passifs financiers, notamment les intérêts et dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur la vente de placements, les subventions gouvernementales à recevoir, les autres montants à recevoir, les montants à payer pour l'achat de placements, les dettes d'exploitation et autres passifs et le capital à payer aux souscripteurs, sont évalués au coût amorti. L'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière. Pour les actions et les FNB, le Régime utilise le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, La Première financière du savoir détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les obligations, le Régime utilise les prix médians fournis par des services d'évaluation indépendants. La politique du Régime consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire formule des hypothèses fondées sur la conjoncture du marché à la date des états financiers. La modification de ces hypothèses en raison de changements dans la conjoncture du marché pourrait se répercuter sur la juste valeur des instruments financiers présentée.

Constataion des revenus, coûts de transactions et charges

Les revenus d'intérêts tirés des placements en obligations et des placements à court terme sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen comprend l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe du Régime.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, le Régime vérifie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses actifs financiers au coût amorti. Si une telle indication existe, le Régime comptabilise une perte de valeur, qui correspond à la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. Les pertes de valeur afférentes à des actifs financiers au coût amorti sont reprises dans des périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et si cette diminution peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Régime.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprend les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales ainsi que les revenus réalisés sur les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales. L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est classé comme passif, car un souscripteur a la possibilité de résilier son régime n'importe quand avant l'échéance. En cas de résiliation avant l'échéance, le total des cotisations du souscripteur, moins les frais, lui est remboursé, le revenu réalisé sur les dépôts du souscripteur est réparti entre les autres participants du Régime, les subventions sont remboursées au gouvernement et le revenu perdu sur celles-ci doit être versé à un établissement d'enseignement désigné. Voir la note 6 pour la répartition de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Les cotisations des souscripteurs sont constituées des dépôts reçus des souscripteurs, déduction faite de divers frais, et ne comprennent pas les montants à recevoir au titre des contrats en vigueur, étant donné que les souscripteurs peuvent résilier leurs régimes en tout temps. La Première financière du savoir déduit du total des dépôts des souscripteurs une partie des frais d'inscription applicables, des primes d'assurance et des frais de dépôt et de service et investit le montant net dans le Régime. Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs peuvent choisir d'acquiescer des parts supplémentaires ou de convertir leur contrat en un contrat entièrement libéré. Pour réaliser cette acquisition ou cette conversion, ils doivent verser des fonds supplémentaires ou transférer une partie de capital en revenu afin d'obtenir un montant de revenus équivalant à celui qui aurait été gagné si le contrat modifié avait été en vigueur depuis l'établissement de leur régime. Il s'agit d'opérations d'équivalence des souscripteurs. Ces fonds supplémentaires sont pris en compte dans le revenu cumulé.

Les subventions gouvernementales représentent les cotisations des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime.

Le revenu cumulé comprend l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les revenus réalisés sur les régimes arrivés à échéance ou les régimes annulés ou résiliés (le « compte de revenu »). Les paiements d'aide aux études et les versements de revenus tirés des subventions aux bénéficiaires et aux institutions financières désignées réduisent le revenu cumulé. Au gré de la Fondation, les fonds du compte de revenu peuvent être utilisés pour augmenter les PAE versés aux étudiants admissibles ou pour promouvoir l'avancement de l'éducation, conformément aux objectifs de la Fondation.

Transferts entrants/sortants

Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs d'un autre Régime d'Épargne-Études de La Première financière du savoir ou ceux d'un régime offert par un autre organisme peuvent transférer leur contrat au Régime, ou inversement, les souscripteurs du Régime peuvent transférer leur contrat à un autre Régime d'Épargne-Études de La Première financière du savoir ou à un régime d'un autre organisme. Les cotisations, les subventions gouvernementales et les virements de revenu reçus ou effectués sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Impôt

À l'heure actuelle, le revenu tiré des cotisations des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance du régime. Les paiements d'aide aux études versés à des candidats admissibles, y compris les subventions gouvernementales et la totalité du revenu cumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le Régime investit dans des FNB et des titres adossés à des actifs présentés dans l'inventaire du portefeuille, et a établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les investissements du Régime dans des entités structurées non consolidées sont évalués à la JVRN. Les FNB financent leurs activités en émettant des actions rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans la valeur liquidative du FNB. Les FNB sont domiciliés au Canada et cotés à la Bourse de Toronto. Les titres adossés à des actifs comprennent des obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, qui sont garanties par, et payables

sur, des emprunts hypothécaires immobiliers, et cautionnées par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la SCHL. Ces placements sont présentés au poste « Placements » de l'état de la situation financière. L'exposition maximale du Régime au risque de perte correspond à la juste valeur totale de ses placements.

Réserves pour juste valeur

Les réserves pour juste valeur comprises dans l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires représentent les gains (pertes) nets latents et les gains (pertes) nets réalisés non amortis sur les placements à revenu fixe. Les gains et pertes réalisés sur les placements à revenu fixe sont transférés au compte de PAE, au compte de revenu tiré des subventions gouvernementales et au compte de revenu sur une période de cinq ans, proportionnellement aux soldes de ces comptes au moment du transfert. Les gains et pertes sur actions réalisés et latents sont transférés mensuellement au compte de PAE, au compte de revenu tiré des subventions gouvernementales et au compte de revenu, proportionnellement aux soldes de ces comptes au moment du transfert. Voir la note 6 pour connaître la variation des réserves pour juste valeur.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9 Instruments financiers

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique de l'entité dans laquelle l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exige de comptabiliser les pertes sur créances prévues à un moment plus opportun. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La direction a étudié l'incidence de l'adoption de cette norme sur le Régime et ne prévoit aucun effet sur l'évaluation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Cependant, elle continue d'étudier l'incidence éventuelle sur la présentation des états financiers du Régime et l'information à y fournir.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Régime aux fins de la préparation des états financiers.

Statut d'entité d'investissement

L'un des jugements importants posés lors de la préparation des états financiers du Régime a consisté à établir que le Régime répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10 *États financiers consolidés*. Le Régime a pour objectif d'investir les dépôts des souscripteurs de sorte à maximiser le rendement à long terme en vue d'obtenir un revenu de placement. La juste valeur est la principale mesure d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des placements.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Régime et aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour l'évaluation des actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la Première financière du savoir est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Régime consiste à investir en vue de réaliser un rendement global. Le jugement le plus important consiste à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements en titres de créance et en actions du Régime.

5. Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Régime l'exposent à divers risques liés aux instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le Régime n'effectue aucune transaction importante autrement qu'en dollars canadiens et seuls ses investissements dans des actions américaines par le biais du FNB non couvert sont directement exposés au risque de change. La méthode globale de gestion des risques du Régime comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement, visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents

secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Le Régime a retenu les services de gestionnaires de placements tiers et veille à la conformité des placements aux directives de placement et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La surveillance et la responsabilité incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

Risque de crédit

Le Régime est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les fonds en caisse sont déposés auprès d'une des banques canadiennes figurant à l'Annexe I. Le risque de crédit auquel le Régime est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. Les titres de créance détenus par le Régime sont émis ou garantis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Le Régime détient également des titres de créance de sociétés assortis d'une notation de qualité investissement au moment de l'achat. Le Régime peut être aussi indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB.

La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir et des titres de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017. L'analyse qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit du portefeuille de titres de créance du Régime au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017. Les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Si plus d'une notation a été attribuée à un titre, la notation la plus faible est utilisée.

Pourcentage des placements à revenu fixe (%) au		
Notation	31 décembre 2017	30 avril 2017
« AAA »	9,8	12,8
« AA »	16,6	20,7
« A »	66,9	65,4
« BBB »	6,7	1,1
Total	100,0	100,0

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les soldes des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour le Régime, car les souscripteurs peuvent résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs ou au gouvernement. Le Régime est également exposé aux échéances de contrats, à ses obligations relatives aux paiements de bourses d'études et au revenu cumulé. Par conséquent, le Régime investit la majeure partie de son actif dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. De plus, le Régime veille à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir un niveau adéquat de liquidité.

Profil d'échéance

Les PAE (revenu cumulé et cotisations gouvernementales) sont payés pendant trois ans après que la documentation requise a été remise à La Première financière du savoir. Le capital du souscripteur est payé à l'échéance du contrat pertinent. Voir le tableau des versements de PAE pour en savoir plus sur les échéances en ce qui concerne le capital et le revenu cumulé.

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les cotisations gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Le revenu tiré du capital des souscripteurs est conservé dans le revenu cumulé. Le revenu perdu tiré des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement à un établissement d'enseignement admissible.

Tous les autres passifs du Régime sont exigibles dans un délai de trois mois.

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017.

	Pourcentage des placements (%) au	
Concentration	31 décembre 2017	30 avril 2017
<u>Titres à revenu fixe</u>		
Titres fédéraux	6,7	9,2
Titres provinciaux	42,8	60,9
Titres de sociétés	19,8	2,0
Titres municipaux	0,0	0,1
Placements à court terme	0,7	1,7
<u>Actions</u>		
Biens de consommation discrétionnaire	0,6	0,5
Biens de consommation de base	0,3	0,7
Énergie	0,8	3,0
Services financiers	1,9	4,4
Soins de santé	0,1	0,0
Industries	0,8	1,9
Technologies de l'information	0,5	0,4
Matières premières	0,9	1,2
Immobilier	0,1	0,1
Télécommunications	0,0	0,0
Services publics	0,3	0,5
FNB américains (indices d'actions américaines)	15,1	13,4
FNB Actions canadiennes	8,6	0,0
Total	100,0	100,0

Risque de marché

Les placements du Régime sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient par suite de la fluctuation des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de change

Le Régime investit dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») libellés en le dollar canadien. Les placements sous-jacents de ces FNB d'actions américaines sont exposés au dollar américain. Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens a couvert son exposition au dollar américain en dollars canadiens et n'est donc pas exposé au risque de change. Le Régime est exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs du FINB BMO S&P 500, dont l'exposition au dollar américain n'est pas couverte en dollar canadien, varie en raison des fluctuations des taux de change. Au 31 décembre 2017, si le taux de change avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 6 M\$ (6 M\$ au 30 avril 2017).

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Régime détient des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2017, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Régime aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 34 M\$ (environ 1 % du total du portefeuille de placements) (36 M\$ au 30 avril 2017, environ 1 % du total du portefeuille de placements). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

Le tableau qui suit résume l'exposition du Régime au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017, selon le terme à courir jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2017	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Bons du Trésor	20 376 461	-	-	20 376 461
Dépôts à terme	2 725 000			2 725 000
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	-	31 538 580	189 977 610	221 516 190
Titres provinciaux	-	237 822 055	1 184 323 628	1 422 145 683
Titres municipaux	-	-	-	-
Titres de sociétés	-	389 707 059	270 669 948	660 377 007
Total	23 101 461	659 067 694	1 644 971 186	2 327 140 341
Pourcentage du total	1,0 %	28,3 %	70,7 %	100,0 %

30 avril 2017	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Bons du Trésor	58 753 502	-	-	58 753 502
Dépôts à terme	300 000			300 000
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	-	170 150 735	145 163 152	315 313 887
Titres provinciaux	149 306	514 600 375	1 582 310 290	2 097 059 971
Titres municipaux	-	-	4 384 707	4 384 707
Titres de sociétés	-	4 460 021	62 799 554	67 259 575
Total	59 202 808	689 211 131	1 794 657 703	2 543 071 642
Pourcentage du total	2,3 %	27,1 %	70,6 %	100,0 %

c) Autre risque de prix

Le Régime est exposé à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Régime sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. L'autre risque de prix auquel est exposé le Régime découle principalement des placements du Régime dans des actions et des FNB. Au 31 décembre 2017, si les placements dans des actions et des FNB avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 49,8 M\$ (45,0 M\$ au 30 avril 2017).

Gestion du risque lié aux capitaux propres

Le capital du Régime est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital du Régime peut varier d'un jour à l'autre puisque le Régime est continuellement assujéti à des cotisations et à des résiliations. De plus, les PAE et les paiements à l'échéance surviennent à des moments précis de l'année. Le Régime n'est assujéti à aucune règle en matière de capital qui lui est imposée de l'extérieur. Dans sa gestion du risque lié aux capitaux propres, le Régime vise à sauvegarder les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Le Régime s'efforce d'investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant une liquidité suffisante pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à ses objectifs de

placement et à ses politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique du Régime en matière de gestion de capital consiste à :

- surveiller le niveau quotidien des cotisations et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et ajuster en conséquence la trésorerie investie;
- suivre le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admissibilité au paiement des bénéficiaires, puis ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus.

La stratégie générale de gestion du risque lié aux capitaux propres n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice.

Évaluation de la juste valeur

Le Régime classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1	Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2	Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Le tableau qui suit illustre le classement des actifs et des passifs du Régime évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017.

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	-	23 101 461	-	23 101 461
Titres garantis par un gouvernement	-	-	-	-
Titres fédéraux	-	221 516 190	-	221 516 190
Titres provinciaux	-	1 422 145 683	-	1 422 145 683
Titres municipaux	-	-	-	-
Titres de créance de sociétés	-	660 377 007	-	660 377 007
Actions et FNB	996 630 401	-	-	996 630 401
Placements à la juste valeur	996 630 401	2 327 140 341	-	3 323 770 742

Au 30 avril 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	-	59 053 502	-	59 053 502
Titres garantis par un gouvernement	-	-	-	-
Titres fédéraux	-	315 313 887	-	315 313 887
Titres provinciaux	-	2 097 059 971	-	2 097 059 971
Titres municipaux	-	4 384 707	-	4 384 707
Titres de créance de sociétés	-	67 259 575	-	67 259 575
Actions et FNB	902 789 104	-	-	902 789 104
Placements à la juste valeur	902 789 104	2 543 071 642	-	3 445 860 746

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable des montants à recevoir sur la vente des placements, des subventions gouvernementales à recevoir, des intérêts à recevoir, des dividendes à recevoir, des autres montants à recevoir, des montants à recevoir de La Première financière du savoir, des montants à payer pour l'achat de placements, du capital à payer aux bénéficiaires, des dettes d'exploitation et autres passifs et de l'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires avoisine leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 31 décembre 2017 et le 30 avril 2017, et aucun titre classé au niveau 3 n'était détenu au 31 décembre 2017 et au 30 avril 2017.

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Fonds sous-jacent Au 31 décembre 2017	Pays d'établissement et principal lieu des activités	Participation en % dans le fonds sous-jacent	Juste valeur du placement du Régime dans le fonds sous-jacent
FINB BMO S&P 500	Canada	3,07 %	123 115 091 \$
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	Canada	36,43 %	377 747 393 \$
FINB BMO S&P/TSX COMPOSÉ PLAFONNÉ	Canada	9,02 %	285 645 550 \$

Fonds sous-jacent Au 30 avril 2017	Pays d'établissement et principal lieu des activités	Participation en % dans le fonds sous-jacent	Juste valeur du placement du Régime dans le fonds sous-jacent
FINB BMO S&P 500	Canada	3,28 %	117 874 545 \$
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	Canada	28,69 %	344 541 616 \$

6. Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires se présente comme suit :

	Au	
	31 décembre 2017	30 avril 2017
Cotisations des souscripteurs, moins les remboursements	1 559 288 771	1 618 038 781
Subventions gouvernementales	611 606 619	615 347 362
Revenu cumulé		
Compte de paiement d'aide aux études	630 944 589	649 826 428
Compte de PAE reportés	9 620 646	10 172 452
Revenu tiré des subventions gouvernementales	265 129 343	254 693 527
Compte de PAEF*	180 973 744	165 755 704
Compte de revenu	2 502 189	5 329 298
Réserves pour juste valeur	54 488 876	137 230 568
Solde à la clôture de la période	3 314 554 777	3 456 394 120

* Les montants du compte de PAEF et les versements anticipés de PAE sont présentés regroupés.

Le tableau suivant présente l'évolution des cotisations des souscripteurs au Régime.

	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017
Dépôts des souscripteurs	123 368 436 \$	186 420 343
Primes d'assurance déduites	(2 216 213)	(3 290 838)
Frais d'inscriptions (déduits) remboursés	(4 777 849)	(8 371 652)
Remboursement de cotisations	(173 460 636)	(170 336 032)
Frais de dépôt et frais de service déduits	(1 663 748)	(2 488 793)
Augmentation nette des cotisations des souscripteurs	(58 750 010)	1 933 028
Solde à l'ouverture de la période	1 618 038 781	1 616 105 753
Solde à la clôture de la période	1 559 288 771	1 618 038 781

Le tableau suivant présente l'évolution du compte de revenu pour les périodes indiquées.

	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017
Augmentation		
Revenu net de placement	5 499 589	9 614 239
Autres revenus	597 110	532 053
Revenus perdus	833 420	110 450
Diminution		
Supplément aux PAE	(8 167 923)	(7 173 660)
Frais d'administration	(1 396 160)	(1 871 525)
Honoraires de conseil en placement	(164 030)	(211 902)
Droits de garde	(22 164)	(31 668)
Frais du comité d'examen indépendant	(6 951)	(6 256)
Augmentation (diminution) nette du compte de revenu	(2 827 109)	961 731
Solde à l'ouverture de la période	5 329 298	4 367 567
Solde à la clôture de la période	2 502 189	5 329 298

Les revenus tirés des fonds détenus dans les comptes de PAEF sont crédités au compte de revenu.

Au gré de la Fondation, les fonds du compte de revenu peuvent être utilisés pour augmenter les PAE versés aux étudiants admissibles ou pour promouvoir l'avancement de l'éducation, conformément aux objectifs de la Fondation.

Le tableau suivant présente l'évolution des réserves pour juste valeur pour les périodes indiquées.

	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017
Variation des gains (pertes) latents	(72 819 206)	(8 799 661)
Gains (pertes) réalisés	8 138 568	24 244 397
Répartition des gains et pertes réalisés	(18 061 054)	(50 637 395)
Augmentation (diminution) nette des réserves pour juste valeur	(82 741 692)	(35 192 659)
Solde à l'ouverture de la période	137 230 568	172 423 227
Solde à la clôture de la période	54 488 876	137 230 568

Les réserves pour juste valeur comprennent :

	Période close le 31 décembre 2017	Exercice clos le 30 avril 2017
Gains (pertes) latents sur les placements à revenu fixe	(7 800 366)	65 018 840
Gains réalisés sur les placements à revenu fixe	397 430 085	389 291 517
Répartition des gains et pertes réalisés sur les placements à revenu fixe	(335 140 843)	(317 079 789)
Solde à la clôture de la période	54 488 876	137 230 568

7. Engagements

En vertu de certaines ententes conclues avec les souscripteurs du Régime en 1994, un montant équivalant à un tiers des frais d'inscription versés sera ajouté aux PAE versés chaque année aux étudiants admissibles du Régime. Les sommes versées proviennent du compte de revenu. En cas d'insuffisance de fonds dans le compte de revenu pour respecter cet engagement, la Fondation devra fournir les fonds à cette fin.

Selon la direction, l'engagement total estimatif est de 51 393 \$ (162 574 \$ au 30 avril 2017) et la valeur actualisée de ce montant est de 50 979 \$ (161 943 \$ au 30 avril 2017) jusqu'à 2023. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée est de 2,47 % (1,92 % pour l'exercice clos le 30 avril 2017), et il est fondé sur l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada (auparavant, l'indice des obligations gouvernementales DEX) au 31 décembre 2017.

8. Dettes d'exploitation et autres passifs

Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent 3 495 292 \$ (4 640 287 \$ au 30 avril 2017) payables aux souscripteurs pour des chèques périmés dont ils n'ont pas demandé le remplacement. Si ces sommes ne sont pas réclamées dans les six ans suivant l'annulation ou l'échéance, elles sont frappées de déchéance et virées dans les autres revenus. Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent également les revenus tirés de subventions provenant des contrats résiliés, qui seront versés à un établissement d'enseignement désigné.

9. Échéance

Le capital du Régime vient à échéance et est remboursable aux souscripteurs, ou à leurs personnes désignées, le 31 juillet de l'année au cours de laquelle l'étudiant devrait normalement entreprendre sa première année d'études postsecondaires.

10. Opérations avec des parties liées

La Fondation est le promoteur du Régime. Sa filiale en propriété exclusive, La Première financière du savoir, s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de la Fondation, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux régimes, aux résiliations, aux échéances et aux PAE. La Première financière du savoir a, en contrepartie de ces services administratifs (honoraires d'audit inclus), le droit de recevoir du Régime des frais annuels représentant jusqu'à 0,6 % de la totalité des sommes en dépôt liées au Régime, des frais liés à l'administration de l'assurance et des frais d'opération spéciaux impliquant des frais uniques pour des transactions particulières. Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent 3 288 415 \$ (2 890 708 \$ au 30 avril 2017) payables à La Première financière du savoir relativement aux frais d'administration et de souscription perçus par le Régime au nom de La Première financière du savoir, et 1 912 328 \$ (1 561 806 \$ au 30 avril 2017) payables au Régime PremFlex (un régime distinct établi par la Fondation) au titre des subventions gouvernementales reçues de l'EDSC et Revenu Québec à verser au Régime PremFlex.

Le Régime verse également une rémunération aux membres du comité d'examen indépendant. Cette rémunération est présentée au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global.

11. Honoraires de conseil en placement

Les honoraires de conseil en placement, versés aux gestionnaires externes de placement du Régime, sont calculés en pourcentage du total de la juste valeur du portefeuille de placements du Régime et, pendant le présent exercice et les exercices précédents, ils étaient établis selon une fourchette graduée allant de 0,45 % à 0,02 %, comprenant une prime de rendement éventuelle décrite ci-après. Les honoraires de conseil en placement versés pour la période de huit mois close le 31 décembre 2017, exclusion faite de la prime de rendement, représentent 0,08 % (0,12 % au 30 avril 2017) de la juste valeur totale du portefeuille de placements du Régime.

Un gestionnaire de placement peut être admissible à une prime de rendement d'au plus 0,125 % de la juste valeur des actifs gérés par celui-ci, en fonction du rendement des actifs sous gestion, pour n'importe quelle année civile. Cette prime de rendement est comprise dans la fourchette des honoraires de conseil en placement mentionnée ci-dessus, et elle est établie pour une année civile. Le gestionnaire de placement n'a pas obtenu de prime de rendement au cours des périodes closes les 31 décembre 2017 et 30 avril 2017.